

—Le grand-conseil de Fribourg vient d'accéder aux résolutions prises par le canton de Lucerne et par les quatre cantons forestiers, relativement à l'affaire des monastères d'Argovie. A la majorité de 33 votes contre 11, il approuve la protestation de sa députation contre le conclusum de la diète du 31 août dernier, et déclare sa participation à la conférence catholique qui va s'ouvrir à Lucerne.

—On écrit de Genève : La ville de Genève a aussi son conflit religieux. Le conseil d'Etat a déclaré qu'il ne reconnaît jamais M. Marilley pour curé de Genève. D'un autre côté, l'évêque a déclaré qu'il ne céderait pas non plus et ne reviendrait pas sur sa détermination.

## NOUVELLES POLITIQUES.

### CANADA.

**Générosité.**—Le Rev. M. J. Nelligan accuse, par l'entremise du *Mercury* de Québec, réception de £10 donnés par Son Excellence le gouverneur général à l'église catholique romaine de Leeds. *Aurore.*

**Statistique.**—On estime, dit le *British Colonist*, la population actuelle de Toronto à 10,000 âmes. *Idem.*

### ANGLETERRE.

—Le *Morning Herald* annonce que les négociations de l'Angleterre avec le Portugal sont complètement brisées. Le *Times*, de son côté confirme cette nouvelle.

—Le *Times* annonce que le malentendu survenu entre le gouvernement et la république mexicaine est maintenant terminé. Le représentant de cette république a déclaré qu'il n'a voulu aucunement blesser l'Angleterre en suspendant son pavillon dans un trophée d'armes; que ce pavillon avait servi depuis neuf ans à décorer les salles de bal, et qu'il n'avait pas été pris aux Anglais, mais aux Texiens.

### FRANCE.

**Destruction de monuments.**—Le système de destruction des monuments se poursuit dans notre pays avec un zèle digne d'une meilleure cause. L'administration vient de se déshonorer par un acte inqualifiable, qui excite l'indignation des savants de l'Europe entière, et qui nous fait regarder comme un peuple d'ignorants et de barbares, nous voulons parler du renversement de l'arc de triomphe romain élevé sur le pont de Saintes. De tels faits déshonorent une nation aux yeux de tout ce qu'il y a d'hommes éclairés. Aujourd'hui Chambord, la merveille du seizième siècle, est menacé à son tour; la bande noire plane sur ce chef-d'œuvre comme une nuée de vautours sur un cimetière. A Valenciennes, on renverse les dernières ogives du beffroi, qu'il était facile de conserver; les journaux nous annoncent que pour donner aux habitants leurs étrennes, l'administration municipale fait paver l'emplacement de ce vieil édifice, et veut que tout soit prêt dans les premiers jours de janvier. Enfin, on vient de démolir à Auch, dans l'ancien couvent des Cordeliers, transformé en caserne de gendarmerie, un cloître magnifique du quatorzième siècle, dont les ogives polylobées reposaient sur des colonnettes de marbre. Le monastère se trouvait entre les mains du gouvernement, et c'est le gouvernement qui a toléré la destruction d'un aussi précieux monument.

—On lit dans la *Gazette des Tribunaux* : « La cour de la cassation s'est réunie en délibération secrète. Il paraît que la cour, sur les conclusions de M. le procureur-général, a décidé que M. Defontaine, juge suppléant à Lille, serait traduit devant elle le 9 janvier prochain. Cette citation serait motivée par la démarche faite récemment par M. Defontaine auprès de M. le duc de Bordeaux. »

—On lit dans l'*Echo de l'Allier* :

« Il se passe en ce moment dans notre atmosphère de singuliers phénomènes météorologiques, dont toute la science de nos physiciens et astronomes ne saurait nous rendre un compte bien satisfaisant. Non seulement jusqu'ici nous n'avons pas eu d'hiver, en ce sens qu'arrivés à la fin de décembre le thermomètre est à peine descendu à zéro, mais encore tous nos instruments paraissent s'être conjurés pour donner un démenti à nos sens et aux observations usuelles; ainsi, depuis un mois environ, nous n'avons eu que des alternatives continuelles de pluie et de mauvais temps, le soleil semble avoir disparu de notre horizon, et pourtant depuis la même époque tous les baromètres sont au beau fixe et le mercure reste élevé dans son tube à 0,76. »

« Lorsqu'il ne pleut pas, l'atmosphère est constamment humide, chargée de brouillards épais et malsains; et cependant tous nos hygromètres montent et se tendent comme si nous jouissions d'une sécheresse caniculaire. N'est-ce pas un insolent persiflage? Plusieurs observateurs, au reste, s'effraient à tort, nous l'espérons, de cet état de chose; ils se rappellent que ces anomalies atmosphériques deviennent souvent l'indice ou le signal de révolutions qui se passent dans les parties intérieures du globe; que notamment le même phénomène se produisit à l'époque des derniers désastres de la Guadeloupe. La récente éruption de l'Etna, qui sévit en ce moment avec une grande intensité, et le tremblement de terre qui vient d'avoir lieu à Vienne [Isère], semblent corroborer ce système. Espérons que sa vérification ne s'étendra pas plus loin. »

—On lit dans les journaux de Bayonne :

« Un événement aussi nouveau que curieux a tenu vivement en haleine ces jours derniers toute la population de la rive droite, à Saint-Esprit. Un banc de sardines, entré en rivière, venait tourner à la surface de l'eau

poursuivi par toutes les barques du rivage et par les chaloupes des navires mouillés en rade, voire même par les enfants qui, en sentinelles sur toutes les cales, en pêchaient à la main. On suppose que ces poissons ont été surpris par le froid qui s'est tout à coup déclaré, et ont fait fausse route. Quoiqu'il en soit, la pêche a été abondante et fort variée. Personne ne se rappelle avoir vu des sardines en rivière. On dit que sur les côtes du Cap-Breton la même chose est arrivée cette semaine pour la merluche. Ces faits semblent indiquer qu'un grand froid s'est opéré subitement en pleine mer.

**Etat intellectuel des accusés.**—M. Fayet, professeur au collège royal de Colmar, connu déjà par plusieurs travaux de statistique non moins curieux qu'importants, vient d'adresser à l'Académie des sciences morales et politiques un nouveau mémoire que le *Moniteur* publie dans son numéro du 10 décembre dernier. M. Fayet s'est occupé cette fois de l'état intellectuel des accusés traduits, de 1838 à 1841, devant les cours d'assises du royaume, c'est-à-dire qu'il a recherché dans quelle proportion se trouve, avec le nombre des accusés ayant reçu une instruction plus ou moins développée, le chiffre de ceux qui sont restés plongés dans la plus complète ignorance. Le nombre total des accusés, dont l'état intellectuel a été constaté de 1838 à 1841, s'est élevé à 31,560, sur lesquels 25,963 du sexe masculin, et 5,597 du sexe féminin. Parmi ces prévenus, 17,545 ne savaient ni lire ni écrire; 10,395 savaient parfaitement lire et écrire; 2,749 possédaient assez bien ces connaissances pour en tirer parti, et 571 avaient reçu un degré d'instruction supérieur.

Sur un total de 1,000 accusés, le nombre des lettrés s'élève à 9 pour les vols; à 14 pour les coups et blessures volontaires; à 38 pour les attentats aux mœurs; à 39 pour les homicides volontaires; et à 49 pour les homicides volontaires autres que les infanticides. De là, M. Fayet se trouve naturellement amené à conclure que, plus les crimes sont graves, plus, toute proportion gardée, il y a d'accusés lettrés.

Après avoir, par une série de chiffres et en s'appuyant sur des observations d'ensemble, établi : 1<sup>o</sup>. que le nombre proportionnel des accusés lettrés est plus grand pour les crimes les plus graves; 2<sup>o</sup>. que les classes lettrées est plus grand en nombre proportionnel d'accusés que la classe ignorante; 3<sup>o</sup>. qu'il y a exception à cette dernière proposition en proportion en faveur des individus de moins de 21 ans, et surtout en faveur des individus du sexe féminin;—M. Fayet obtient, par des observations de détails, des résultats analogues.

Quand on compare, dit-il, les départemens entre eux, on arrive à des résultats qui ne font que confirmer ces inductions. En voici le résumé :

Nous avons divisé en 5 séries les 55 départemens du continent, suivant que l'instruction primaire y est plus ou moins répandue; nous avons ensuite classé ces séries, composées chacune de 17 départemens; d'après leur criminalité relative. Le petit tableau qui suit indique leur position :

Nature des faits.	1re.	2e.	3e.	4e.	5e.
	Série.	Série.	Série.	Série.	Série.
1. Crime contre les personnes.	3	5	1	4	2
2. Coups et blessures volontaires.	1	2	3	5	4
3. Crimes et délits contre les mœurs.	2	1	3	4	5
4. Crimes contre les propriétés.	2	1	5	3	4
5. Vols simples.	2	1	3	4	5
6. Total des accusés de crimes.	2	1	3	5	4
7. Accusés nés et domiciliés dans le département.	5	2	1	3	4
8. Accusés âgés moins de vingt-et-un ans.	2	1	5	3	4
9. Affaires correctionnelles les plus graves.	1	2	3	4	5
10. Crimes et délits contre les personnes.	3	2	1	5	4
11. Crimes et délits contre les propriétés.	2	1	3	5	4
12. Crimes et délits quelconques.	2	1	3	5	4
13. En réunissant les neuf premières espèces de faits.	2	1	3	4	5
14. Suicides.	2	1	3	4	5
15. Enfants naturels, 1817-26.	1	3	2	5	4
16. Enfants naturels, 1827-36.	1	3	2	5	4
17. Progrès de ces faits de 1817-26 à 1827-36.	3	4	1	5	2
18. Enfants trouvés.	3	4	5	2	1

« La simple inspection de ce tableau montre jusqu'à l'évidence que si l'instruction primaire, par elle-même, n'augmente pas la criminalité, elle est du moins impuissante pour la diminuer, et devient, sous l'influence délétère d'une presse immorale et irrégulière, une des causes les plus actives de la criminalité et de l'immoralité.

« Sur 18 espèces de faits que renferme ce tableau, la 1<sup>re</sup> série, sous le rapport de l'instruction primaire, occupe quatre fois le 1<sup>er</sup> rang, 10 fois le 2<sup>e</sup>, 3 fois le 3<sup>e</sup>, et une seule fois le 5<sup>e</sup>, tandis que la 5<sup>e</sup> série ne se trouve qu'une seule fois au 1<sup>er</sup> rang, 1 fois au 2<sup>e</sup>, 3 fois au 3<sup>e</sup>, 8 fois au 4<sup>e</sup>, et 5 fois au 5<sup>e</sup>.

« La 2<sup>e</sup> série occupe 9 fois le 1<sup>er</sup> rang, 3 fois le 2<sup>e</sup>, 3 fois le 3<sup>e</sup>, 1 seule